

## Annexe 5 : formulaire d'introduction d'un recours

Demandeur : (Nom de la personne qui a obtenu ou s'était vu refuser le permis)

.....

Permis d'implantation commerciale ou permis intégré : (mentionner l'autorité ayant statué)

.....

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante :

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle Economie, Emploi et Recherche

Place de la Wallonie 1, 5100 Namur (Jambes)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et modifiant le Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Namur, le 2 avril 2015.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique,

J.-C. MARCOURT

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports,  
des Aéroports et du Bien-être animal,

C. DI ANTONIO